



Prof. Alain SUPIOT

## REVISITER LES SOLIDARITÉS EN EUROPE

Colloque

Lundi 18 et mardi 19 juin 2018

Amphithéâtre Marguerite de Navarre

### Programme

À la fin du siècle dernier, Fritz Scharpf avait diagnostiqué la tension à l'œuvre dans la construction européenne entre, d'une part, l'intégration négative consistant à démanteler les solidarités nationales pour donner libre cours aux libertés économiques ; d'autre part, l'intégration positive consistant à édifier des solidarités européennes assurant à cette construction légitimité politique et cohésion sociale.

Depuis vingt ans, l'expérience a confirmé le bien-fondé de ce diagnostic. Riche de la promesse d'une convergence économique et politique, la création de l'euro a entraîné au contraire une divergence et des tensions entre le nord et le sud de l'Europe, que les plans de sauvetage imposés par la Troïka, en contrepartie d'une certaine solidarité financière, ont attisées plutôt qu'apaisées. L'élargissement de l'Union aux anciens pays communistes, qui devait marquer une véritable réunification politique du continent autour des valeurs proclamées dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, n'est pas parvenu à empêcher l'élection dans plusieurs de ces pays de gouvernements ouvertement hostiles à toute forme de solidarité européenne pour accueillir les réfugiés politiques et les migrants économiques qui affluent en Europe. La multiplication des opting-out, qui permettent à certains pays, dont la Grande-Bretagne, de s'exempter de certaines règles communes, n'a pas empêché cette dernière de décider démocratiquement de se séparer de l'Union européenne. La promesse d'une « égalisation dans le progrès » qui figurait dans le Traité de Rome, puis celle d'une « Europe sociale » qui accompagnait le Traité de Maastricht, n'ont pas empêché le démantèlement progressif du modèle social européen, dont **l'avis de décès fut proclamé par M. Mario Draghi** dès sa nomination à la tête de la BCE en 2012.

Face à la crise de légitimité partout visible des institutions européennes, la Commission a tenté, aussitôt après le référendum décidant du Brexit, de réactiver l'idée d'un « socle européen de droit sociaux », avant de proposer dans son « **Livre blanc sur l'avenir de l'Europe** » (mars 2017) plusieurs scénarios pour l'avenir de celle-ci, allant de l'abandon des normes sociales communes (scénario 4) à une coopération beaucoup plus poussée en matière budgétaire, sociale et fiscale (scénario 5).

Comme l'ont notamment montré des **travaux antérieurement conduits au Collège de France**, la prophétie néolibérale d'un effacement des solidarités humaines dans l'ordre catallactique d'une Grande société globalisée, se trouve démentie par les faits. Les solidarités ne disparaissent pas, mais elles se déplacent, en sorte que l'affaiblissement de l'État social combiné au manque de solidarité sociale européenne ou internationale suscite le retour à des solidarités de type nationaliste, ethnique ou religieux. La globalisation va aussi de pair avec l'émergence de risques systémiques qui ont considérablement renforcé des interdépendances bancaires et financières mais aussi écologiques.

Pour aborder de façon critique et réfléchie les scénarios imaginés par la Commission européenne, il est essentiel de tenir compte de la diversité des représentations de la crise européenne dans ses États membres. L'une des faiblesses les plus évidentes de l'Union est en effet de ne donner lieu à aucun débat public européen mais à la juxtaposition de débats nationaux. Après avoir dressé un bilan des solidarités mises en œuvre à l'échelle européenne dans quelques domaines clés (telles que la question migratoire, les risques financiers, la fiscalité, les services publics ou l'emploi), le colloque aura donc pour objet de faire un état des lieux des débats nationaux sur les institutions européennes et de prendre la mesure du poids relatif dans chaque pays du retour à des solidarités nationales et de l'appel à des solidarités européennes renforcées. Enfin, il serait l'occasion de confronter quelques-uns des projets de sortie de crise avancés dans certains pays.



Prof. Alain SUPIOT

## REVISITER LES SOLIDARITÉS EN EUROPE

Colloque

Lundi 18 et mardi 19 juin 2018

Amphithéâtre Marguerite de Navarre

### lundi 18 juin

**09h15 - 12h30**

#### INTRODUCTION

Ouverture

Alain SUPIOT, *Professeur au Collège de France*

**Les solidarités en Europe : mise en perspective historique** Jakob VOGEL, *Professeur titulaire de la Chaire « Histoire de l'Europe - XIXe-XXe siècles » au Centre d'histoire de Science Po (Paris)*

#### LES POLITIQUES EUROPÉENNES À L'AUNE DE LA SOLIDARITÉ

**Les injonctions contradictoires en matière migratoire** Laurence BURGORGUE-LARSEN, *Professeure de droit public à l'École de droit de la Sorbonne*

**Les solidarités européennes en matière fiscale** Alexandre MAITROT DE LA MOTTE, *Professeur à l'Université Paris-Est Créteil*

**L'Europe financière et la privatisation de la monnaie** Gaël GIRAUD, *Économiste en chef de l'Agence Française de Développement, directeur de recherche au CNRS*

**14h00 - 18h00**

**Quelle place pour la protection de l'environnement dans la fabrique des normes européennes ?**

Béatrice PARANCE, *Professeure de droit à l'Université UPL Paris 8 Vincennes Saint-Denis*

**Entre concurrence et coopération: Europe sociale ou protection par les États ?**

Fernando VASQUEZ, *Ancien membre de la Direction des affaires sociales de la Commission européenne*

#### VUES NATIONALES SUR LES SOLIDARITÉS EN EUROPE :

**L'idée de la solidarité européenne dans le pays de Solidarność. D'où viennent les hésitations des Polonais ?**

Marek SAFJAN, *Professeur de droit civil à l'Université de Varsovie, Juge à la Cour de Justice de l'UE, ancien président du Tribunal constitutionnel polonais*

**Renaissance du «Politique» en Europe ? Un point de vue allemand**

Ulrich MÜCKENBERGER, *Professeur émérite à l'Université de Hambourg et directeur de recherche à l'Université de Brême*

**Primat de l'économie et activation : la Belgique s'arrime au 'modèle allemand'**

Paul MAGNETTE, *Professeur de science politique à l'Université Libre de Bruxelles – ancien Ministre président de la Wallonie*

### mardi 19 juin

**09h15 - 12h30**

**Une vraie solidarité européenne post-crise ?**

Maria CASAS BAAMONDE, *Professeure de droit du travail et de la sécurité sociale de l'Université Complutense de Madrid, Présidente de l'Association espagnole de droit du travail et de la sécurité sociale, ancienne Présidente de la Cour Constitutionnelle de l'Espagne*

**Nouveaux pauvres et réfugiés: les deux pôles actuels de solidarité en Grèce**

Christina DELIYANNI DIMITRAKOU, *Professeure à la Faculté de Droit de l'Université Aristote de Thessalonique, Secrétaire du Centre de Droit Economique International et Européen*

**Perspectives Méditerranéennes sur les solidarités en Europe**

Ota DE LEONARDIS, *Professeure à l'Université de Milano Bicocca, Directrice de Sui Generis (Centre d'études de Sociologie de l'action Publique)*

**L'Europe Sociale vue de loin: l'expérience portugaise**

Antonio MONTEIRO FERNANDES, *Professeur à l'Institut Universitaire de Lisbonne (ISCTE)*

**14h00 - 18h00**

**L'avenir de l'Europe, une perspective suédoise**

SE Veronika WAND-DANIELSSON, *Ambassadeur de Suède à Paris*

**Brexit et régression du Royaume-Uni hors de la solidarité avec l'Europe ?**

Mark FREEDLAND, *Professeur émérite de droit du travail à l'Université d'Oxford*

#### CONCLUSION - QUE FAIRE ?

**Table ronde sur les perspectives de refondation (Modérateur : Alain Supiot)**

Michel AGLIETTA, *Professeur émérite à l'Université Paris Nanterre, conseiller scientifique au Cepii et à France Stratégie*

Franciszek DRAUS, *Chercheur indépendant en sciences politiques, spécialiste des questions stratégiques et européennes*

Pierre RODIÈRE, *Professeur émérite à l'Université Paris 1 - École de droit de la Sorbonne*